

Une autre vie s'invente ici

LE JOURNAL DES HABITANTS DU PARC

N°46
PRINTEMPS 2017

PAGES 3 ET 4

L'Argus bleu nacré et le Grand-duc
pour le plaisir des yeux

PAGE 5

« Valeurs Parc naturel régional »
la marque des produits locaux de qualité

PAGES 6 ET 7

Appel à candidatures pour
les micro-chaufferies
et la centrale solaire citoyenne



**JOURNAL
SUR ABONNEMENT
GRATUIT** MODALITÉS
PAGE 8

30,6

30 kilomètres et 600 mètres linéaires de haies champêtres d'essences locales ont été plantés en 2016 sur le territoire du Parc à la faveur de différents programmes destinés aux agriculteurs et aux particuliers. Les haies valorisent les cultures, limitent l'érosion des sols et le ruissellement des eaux ; elles embellissent les paysages et elles abritent de nombreuses espèces animales et végétales participant ainsi à la préservation de la biodiversité en milieu rural, mais aussi dans votre jardin !

Le mot du président



Après 16 années de large diffusion, le Journal des habitants du Parc entreprend aujourd'hui une mue profonde. Tout d'abord la fin de la distribution toutes boîtes, afin de limiter le gaspillage de papier. En dehors de points de dépôts, le Journal est désormais envoyé par voie postale aux abonnés : 1 600 familles des Caps et Marais d'Opale se sont déjà inscrites. C'est pour nous un encouragement, mais il nous faut aller plus loin. Faites connaître ce journal et invitez vos amis et connaissances à s'abonner gratuitement sur le site Internet du Parc.

Autre évolution : le Journal proprement dit a diminué son nombre de pages afin de laisser place à un « mini-guide » spécialement destiné aux habitants du Parc. Notre ambition est de vous proposer des idées et astuces faciles à mettre en œuvre, sur des sujets très variés,

afin de participer à cette « autre vie qui s'invente ici » : une vie qui fait la part belle au respect de l'environnement, à l'amélioration de notre cadre de vie, à l'éducation de nos jeunes, au développement d'une économie locale fondée sur la préservation et la valorisation de nos ressources, à l'innovation, à la solidarité, à la coopération...

Car ce journal et son mini-guide n'ont d'autre ambition que de vous faire partager notre attachement au territoire et notre volonté de lui assurer un avenir durable.

Le président du Parc,
PHILIPPE LELEU

NOUVELLE FORMULE DU JOURNAL

Vous découvrirez en ce moment le nouveau Journal des habitants du Parc. Qu'est-ce qui change ? La forme, la « maquette » comme on l'appelle, évolue. Pas de grande révolution mais vous découvrirez au fil des pages une présentation un peu différente des articles et des brèves pour une lecture rapide. **NOUVEAUTÉ !** Le Journal des habitants du Parc réduit sa pagination mais il est accompagné d'un mini guide pratique. Le premier numéro « La nature au jardin » vous propose quelques petits aménagements simples à mettre en œuvre pour accueillir un peu plus de biodiversité dans votre jardin. Ce qui ne change pas ? Le fond, ce journal a pour vocation de vous informer mais aussi de vous inviter à agir, à prendre part à la vie du territoire et à découvrir notre environnement (naturel, culturel, paysager) lors de rencontres, de sorties organisées ou simplement chez vous.

Bonne lecture !

LE PARC EN IMAGES

1 9 MINUTES POUR DÉCOUVRIR UNE EXPÉRIENCE D'AGRO-ÉCOLOGIE



À Guînes, depuis 2009, Marc Lefebvre expérimente sur 70 hectares des techniques agricoles différentes : non labour, semis direct sur couverts végétaux vivants, bandes fleuries et haies en bordure de champs mais aussi alignements d'arbres au milieu des cultures (agro-foresterie). Le Parc en a fait un site-atelier suivi de près par des scientifiques naturalistes et agronomes. Le film met en valeur ces techniques dites « agro-écologiques » qu'une vingtaine d'agriculteurs pratiquent en Caps et Marais d'Opale.

Visionnez ce film sur [www.parc-opale.fr/rubrique Médiathèque vidéos](http://www.parc-opale.fr/rubrique/Médiathèque) ou sur Youtube.

L'ÉLAN ANTI-GASPILLAGE D'ÉNERGIE SE POURSUIT

Cent familles participent à la deuxième édition du défi Familles à énergie positive, en Caps et Marais d'Opale et dans le Pays de Saint-Omer. Depuis décembre, grâce à leur kit d'économie d'énergie (éco-mousseur, thermomètre, sablier de douche, Guide des 100 éco-gestes, etc.), elles réduisent leur consommation d'eau, d'électricité, de gaz et de bois, sans trop d'effort et en toute convivialité. « Le défi, c'est pour inciter mes enfants à réduire leur temps sous la douche, à éteindre les lumières en sortant d'une pièce, à retirer de la prise le chargeur du téléphone quand il n'y a pas de téléphone au bout ou encore à ne pas faire chauffer un litre d'eau pour une tasse de thé », explique un participant. Motivant et sympathique ce challenge !

Vous pouvez télécharger gratuitement le Guide des 100 éco-gestes sur [www.parc-opale.fr/rubrique Familles à énergie positive](http://www.parc-opale.fr/rubrique/Familles_à_énergie_positive).



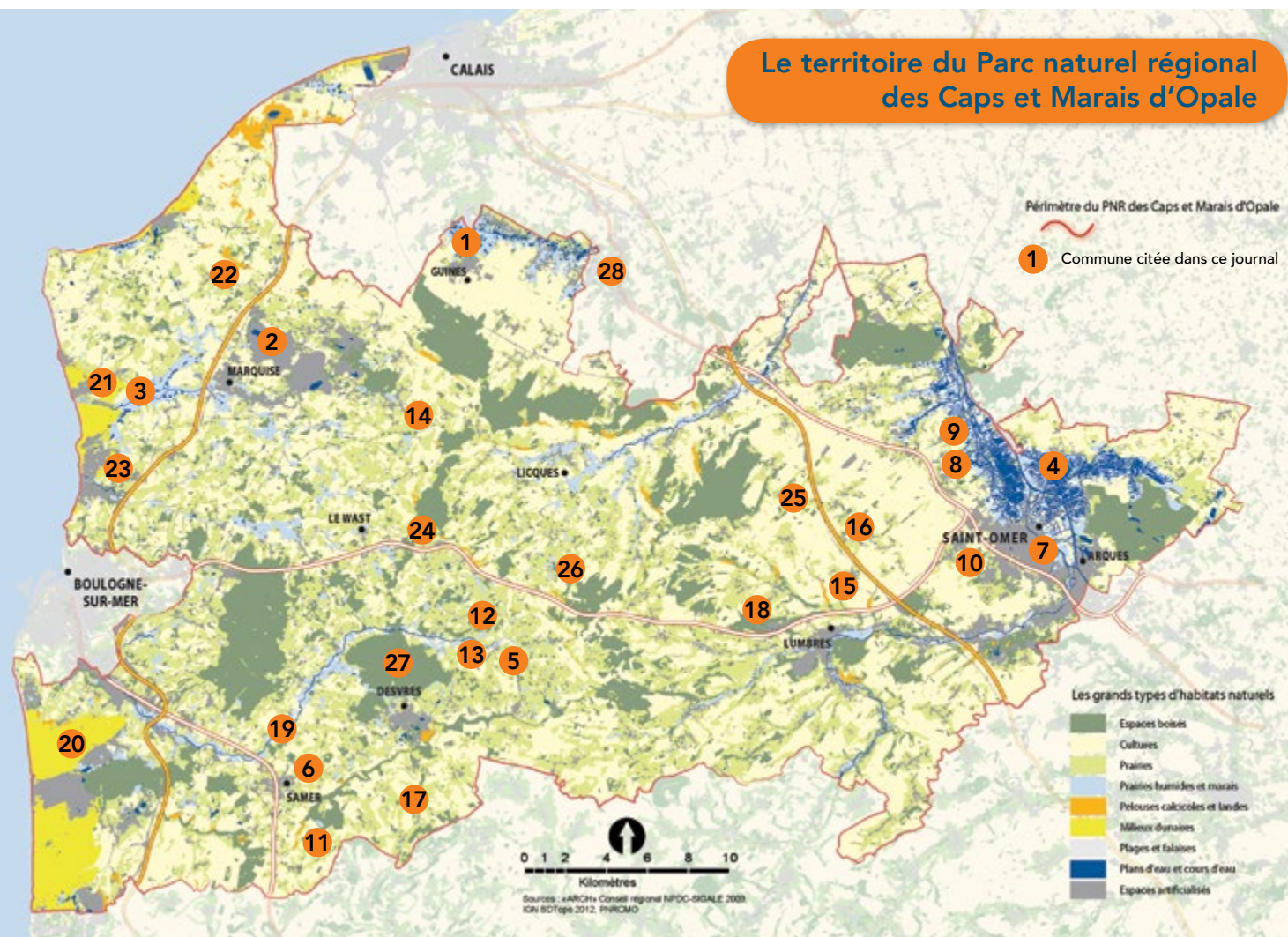
Quelques équipes avec la compagnie Le Sceau du trempin.

LE HIBOU GRAND-DUC 2

Avec son envergure de près de 2 mètres, le hibou grand-duc est aisément reconnaissable. L'une des plus grandes espèces de hiboux au monde peut être observée chez nous. À la faveur d'une dynamique de reconquête entreprise depuis l'Allemagne puis la Belgique, l'espèce a gagné notre région par l'Avesnois au début des années 2000. Elle a trouvé de nouveaux habitats sur notre territoire notamment dans le bassin carrier du Boulonnais.

Si vous entendez son « HOU » caractéristique, merci de nous le faire savoir par courriel : observateurs@parc-opale.fr. Entraînez-vous à reconnaître le chant du hibou grand-duc sur www.oiseaux.net/oiseaux/grand-duc.d.europe

Le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale



3 LA BASSE-VALLÉE DE LA SLACK, DISCRÈTE ET SI ATTACHANTE

La Basse-Vallée de la Slack cultive sa mémoire. À Bazinghen, Beuvrequen et Marquise, des habitants, des agriculteurs, des familles installées depuis longtemps, des nouveaux habitants, des élus, ont raconté leur attachement à la Slack à travers la description de leur métier, de leur quotidien, de leur environnement... Cela donne le carnet de mémoire intitulé « Basse-Vallée de la Slack - Paroles d'habitants », illustré par des aquarelles de l'artiste Pierre Peckeu de Bazinghen. La mise en valeur de ce petit coin du Parc se poursuit en ce moment dans les écoles. Une restitution aura lieu en juin. Si vous êtes passionné(e) de photographie, vous pouvez participer à un reportage photo collectif, entre juin 2017 et juin 2018. Renseignement : cmorelle@parc-opale.fr ou au 03 21 87 90 90.

Depuis 2005, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et la Communauté de communes de La Terre des 2 Caps travaillent ensemble sur un projet de préservation et de valorisation de la Basse-Vallée de la Slack, en lien avec les acteurs locaux et avec l'aide de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Le carnet de mémoire est disponible gratuitement à CAPland, à la Communauté de communes de La Terre des 2 Caps ou en téléchargement sur www.parc-opale.fr rubrique Médiathèque – livrets patrimoine.



4 TROISIÈME ÉDITION DES TROPHÉES

Vous avez jusqu'au 12 juin pour déposer votre dossier de candidature et tenter de remporter 1 000 euros pour concrétiser votre projet de renforcement du lien homme et nature. Les Trophées de la Réserve de biosphère du marais Audomarois sont reconduits pour la 3^e fois. Ce concours récompense les acteurs du développement durable (particuliers, associations, établissements scolaires, entreprises) du territoire.

Retrouvez des exemples, le règlement et le dossier de candidature sur www.parc-opale.fr



SPORTS DE NATURE : LE CODE DE BONNE CONDUITE



Pour aider les organisateurs de manifestations sportives en pleine nature (course, trail, etc.), le Département du Pas-de-Calais a mis en ligne sur son site internet un guide pratique. « Être organisateur de manifestation sport & nature en Pas-de-Calais » est une véritable boîte à outils pour ne pas oublier les règles qui s'imposent aux

organisateurs, avant, pendant et après l'évènement. Le Parc y a contribué dans son souhait de valoriser la qualité de nos espaces naturels et ruraux par des manifestations sportives respectueuses.

Retrouvez le guide de l'organisateur de sports de nature sur www.pasdecalais.fr rubrique Sports-Loisirs, onglet Sports-nature.

L'ARGUS BLEU-NACRÉ DÉPLOIE SES AILES À SAMER 6

C'est une première mention pour le Parc et la mention la plus septentrionale en France pour ce papillon : l'argus bleu-nacré a été repéré l'été dernier à Samer par un particulier, membre des Observateurs du Parc. Cette espèce vole essentiellement en juillet et en août, elle affectionne les pelouses sèches ensoleillées car les plantes sur lesquelles elle pond et dont les chenilles se nourrissent poussent dans ces milieux. À ne pas confondre avec l'argus bleu plus fréquent. Le mâle argus bleu-nacré est bleu argent avec le bord des ailes noir, des lunules (tâches) et une frange blanche. La femelle est brune avec des lunules orange. La chenille est verte avec des lignes jaunes sur le dos et les flancs.



CHOISISSEZ UN PRODUIT « VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL »

Les Parcs naturels régionaux se dotent d'une nouvelle marque collective et nationale intitulée « Valeurs Parc naturel régional ». Facilement reconnaissable partout en France par les consommateurs sensibles aux enjeux du développement durable, elle peut être attribuée à des produits alimentaires, des savoir-faire ou des prestations touristiques et éducatives. Elle met en avant les valeurs des Parcs, à savoir le respect de la nature, l'épanouissement de l'homme et le développement de l'économie locale.

En Caps et Marais d'Opale, elle est actuellement attribuée à six produits alimentaires :

L'artichaut gros vert de Laon produit par : Jean-Luc Brioule (Saint-Omer), le Gaec du Grand Brouck (Saint-Omer), le Gaec de la Petite Meer (Saint-Omer), le Gaec des Tourbières (Saint-Omer) 7

L'endive de pleine terre produite par : Anne-Marie et Gérard Dewaele (Tilques) 8, Bernard Houcke (Saint-Omer), le Gaec de la Petite Meer (Saint-Omer).

La carotte de Tilques produite par : Patrick Bedague (Tilques), Daniel Dercy (Tilques), Réginald Devienne (Serques) 9, Anne-Marie et Gérard Dewaele (Tilques), Daniel Huyart (Tilques).

Le fromage le Batistin produit par : la Ferme du Milou - Gaec Capelle (Saint-Martin-lez-Tatinghem) 10

La tarte papin produite par : Brigitte et Dominique Ternisien (Hameau de Dalles, Lacres) 11

Le Cidre bio produit par : Nicolas Leduc (Brunembert) 12

Ils seront rejoints par des nouveaux producteurs qui ont exprimé leur souhait de bénéficier de la marque « Valeurs Parc ».



« Le consommateur est ainsi informé que la production est bien locale ». Réginald Devienne



« C'est une reconnaissance de qualité pour un produit du terroir ». Brigitte Ternisien

Dans la catégorie hébergement et restauration : les gîtes Panda et de nombreux estaminets-randonnée du Parc seront prochainement reconnus Valeurs Parc naturel régional.

La marque apporte à son bénéficiaire la reconnaissance de son travail, de son engagement envers son territoire (activité économique) et son environnement (amélioration de la qualité de vie).



Vous êtes agriculteurs, professionnels du tourisme, artisans, entrepreneurs ?

Vous souhaitez valoriser l'image de votre activité et celle du Parc naturel régional ? Contactez Philippe Godeau au 03 21 87 90 90 ou écrivez à : info@parc-opale.fr

EN CHIFFRES

3 principes régissent l'attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional » : la préservation de l'environnement, le bien-être des habitants, et l'économie locale.

41 Parcs naturels régionaux déploient cette marque en France.

268 produits, savoir-faire ou prestations touristiques ou éducatives bénéficient déjà du marquage.

Retrouvez la liste des produits bénéficiaires de Valeurs Parc naturel régional sur www.consommer-parc.fr



DEUX-CAPS

SOUTENEZ LE RENOUVELLEMENT DU GRAND SITE LES DEUX-CAPS



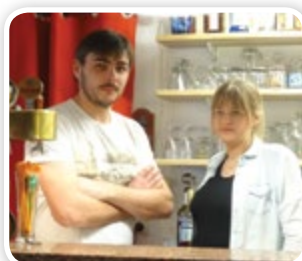
Depuis 2011, les 8 communes littorales qui encadrent les caps Blanc-Nez et Gris-Nez, bénéficient du prestigieux label Grand Site de France. Fort de cette reconnaissance, le Conseil départemental du Pas-de-Calais anime un programme d'actions partenarial pour équilibrer la préservation et le développement raisonné de ce territoire exceptionnel. Aujourd'hui, il appelle habitants et visiteurs à soutenir la démarche de renouvellement du label de ce site phare du Parc naturel régional.

Pour manifester votre soutien et votre attachement à ce site, remplissez le formulaire en ligne sur www.lesdeuxcaps.fr

HARDINGHEN

14

NOUVELLE GÉNÉRATION POUR LA CUISINE DU TERROIR



Le sens de l'accueil, de la relation avec le client et de la cuisine, Antoine Nacry est tombé dedans petit, à l'estaminet Le lion d'Or, tenu par ses parents à Hardingham. L'un des tout premiers estaminets-randonnée du Parc écrit une nouvelle page de son histoire. Aujourd'hui, c'est avec son épouse Deborah qu'il perpétue la tradition familiale comme chef cuisinier de l'estaminet-randonnée. Chaque jour, le couple s'emploie à proposer une cuisine du terroir locale. Il privilégie les produits frais de saison achetés chez les producteurs les plus proches. Dans les cuisines des estaminets-randonnée du Parc, de plus en plus de chefs confectionnent des menus à base de produits locaux. Et c'est une bonne chose ! N'hésitez pas à demander à votre restaurateur l'origine des produits dans votre assiette.

L'estaminet Le lion d'Or est ouvert le midi du mardi au dimanche et le jeudi, vendredi et samedi soir. Retrouvez la liste des estaminets-randonnée du Parc sur le site internet www.parc-opale.fr - page Découvrir.

APPEL À CANDIDATURES : AUTO-RÉHABILITATION ACCOMPAGNÉE

Réalisez vous-même une partie de votre projet de rénovation énergétique avec les conseils et l'accompagnement d'un artisan formé. Le dispositif appelé « auto-réhabilitation accompagnée » a déjà fait ses preuves dans le Boulonnais. Il se développe aujourd'hui dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer et dans la Communauté de communes de Desvres-Samer avec le soutien technique du Parc. Si vous avez un projet de rénovation de votre maison (maison construite avant 1948 en brique, en pierre, en craie ou en torchis) et que vous souhaitez le faire en « auto-réhabilitation accompagnée », demandez le dossier de candidatures à lduterte@parc-opale.fr ou 03 21 87 86 26.



MENNEVILLE

13

DES HABITANTS IMAGINENT LEUR MAISON EN CŒUR DE BOURG

Face à l'école du village, la municipalité ambitionne un projet urbain de qualité en associant les futurs habitants des maisons individuelles isolées. Jusqu'à 45 logements sont prévus à terme au cœur du village. Les maisons de la première tranche (une quinzaine de logements) pourraient être construites en bois local ! La commune recherche aujourd'hui des acquéreurs pour ce projet qui n'est pas seulement immobilier puisque les futurs Mennevillois sont invités à penser à leur cadre de vie en mutualisant les moyens.

Renseignements en mairie au 03 21 91 66 41 ou écrivez à : mairiedemenneville@wanadoo.fr

Vous souhaitez constituer un groupe d'habitat en autopromotion (avec un seul constructeur) ou participatif sur une autre commune du Parc ? Contactez Mélanie Huguet au 03 21 11 07 28 ou écrivez à mhuguet@parc-opale.fr

CAPS ET MARAIS D'OPALE

PROMENEZ-VOUS AU GRAND AIR



Vous aimez marcher ? Un nouveau guide de randonnées est sorti. « Tour de l'Audomarois et randonnées en Caps et Marais d'Opale » est un topo-guide® de la collection GR de Pays la Fédération française de la randonnée pédestre. Ce livre de 106 pages propose une grande boucle de plus de 100 km dans l'Audomarois et 24 promenades et randonnées à travers le Parc naturel régional. Il vous aidera à préparer votre itinéraire.

Le topo-guide® « Tour de l'Audomarois et randonnées en Caps et Marais d'Opale » est en vente (14,70 euros) en librairies, dans les offices de tourisme et sur www.ffrandonnee.fr

ZUDAUSQUES

QUELMES

15 16

PARTICIPEZ AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE

À Quelmes et Zudausques, les municipalités vont prochainement bénéficier d'un réseau de chaleur pour chauffer au bois plusieurs bâtiments municipaux. Le module de micro-chaufferie et la construction du réseau de chaleur sont financés par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) « Énergie citoyenne », dont le capital est détenu par plus de 200 citoyens. Elle envisage d'ailleurs d'installer au moins dix micro-chaufferies collectives au bois dans le département du Pas-de-Calais. Cet équipement s'inscrit dans une démarche de développement durable et citoyenne puisque le bois provient d'une filière locale (circuit court de l'énergie, création d'emplois) et est géré durablement. Vous pouvez aider au développement de la filière-bois énergie régionale en souscrivant des parts sociales (financement participatif) de la coopérative (SCIC). Vous soutenez ainsi un moyen de production d'énergie renouvelable, même si il ne chauffe pas votre logement.

Pour plus d'infos et rejoindre les 200 autres citoyens dans la SCIC « Énergie citoyenne », téléchargez le bulletin d'inscription sur www.energiecitoyenne.eu ou contactez le 03 21 47 76 17.



AGGLO DU PAYS DE SAINT-OMER

CENTRALE SOLAIRE CITOYENNE RECHERCHE TOITURES

Avec la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, un groupe de citoyens s'est constitué pour devenir collectivement producteurs d'énergie renouvelable. Le groupe recherche actuellement des toitures pour les équiper de panneaux photovoltaïques. Pour gérer les installations, une société coopérative locale sera créée. Grâce à un financement participatif ouvert à tout citoyen du territoire mais aussi aux associations, communes et entreprises, elle prendra en charge l'ensemble des travaux d'installation ainsi que le raccordement au réseau.

Vous êtes intéressé pour mettre en location votre toiture ?

Vous devez habiter sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint Omer et posséder une toiture disponible d'au moins 60 m², orientée sud (sud-est ou sud-ouest), avec une inclinaison de plus ou moins 30°. L'association Energéthic qui accompagne le groupe viendra vérifier que votre toiture peut convenir. Cette première visite ne vous engagera en rien.



Fotolia

Pour contactez l'association Energéthic : 03 21 47 76 17. Ce projet est mené par la CAPSO dans le cadre de la démarche « Territoire à énergie positive » du Parc naturel régional.

COURSET

17

UN ESPACE POUR (DÉCOUVRIR) LA NATURE



P. Canesson

Un terrain communal, situé au cœur du village entre l'école et la mairie, a bénéficié d'importants aménagements en 2016. Sur ce site d'un hectare, une mare a été creusée, une haie champêtre recréée, une pâture aménagée pour quelques moutons Boulonnais, un verger de variétés fruitières locales planté, des carrés potagers installés. Le chantier mené par des entreprises locales a aussi été ouvert aux bénévoles. « Ce coin nature a aussi une vocation pédagogique puisque les habitants et les usagers participent à sa création, à son entretien et l'utilisent comme un lieu de découverte et d'observation de la nature », explique Philippe Canesson, élu à Courset. Des gestes nature que les Coursettois sont invités à reproduire dans leur jardin pour renforcer le couloir de circulation de la faune et de la flore, ce qu'on appelle la trame verte et bleue. Chaque année, le Parc naturel régional réalise 3 à 4 coins nature pour les communes de son territoire.

Pour découvrir le coin nature de Courset, le sentier de randonnée Les Hauts de Desvres (14 km) vous emmène à travers le bocage boulonnais au départ du musée de la Céramique.



Agenda des prochaines animations

20 SAMEDI 22 AVRIL

Découverte des différentes espèces d'oiseaux entre dunes et forêt. Rendez-vous au camping d'Écault à Saint-Etienne-au-Mont à 15h.

21 SAMEDI 13 MAI

Partez à la découverte exceptionnelle de la faune et de la flore de la Réserve Naturelle Régionale du Pré communal d'Ambleteuse. Sur inscription au 03 21 87 90 90 ou observateurs@parc-opale.fr

19 SAMEDI 20 MAI

À Questrecques, découverte en pratique de l'enduit de finition à base de terre crue en extérieur avec un artisan spécialiste du torchis ainsi que Christophe Vidor et Stéphane Leduc de Maisons Paysannes de France 62. Sur inscription à : torchis@parc-opale.fr

22 SAMEDI 20 MAI

Dans le cadre de la fête de la nature, partez à la découverte d'un site exceptionnel : la Réserve naturelle régionale du mont de Couple, à Audembert. Rendez-vous à 9h30 sur le parking de l'école municipale. Sur inscription au 03 21 87 90 90 ou observateurs@parc-opale.fr

23 3 JUIN

La Fête des mares s'invite sur la Plaine d'Houlouve à Wimille, une zone humide restaurée en partenariat avec le Parc. Rendez-vous à 14h30, à proximité du collège Pilâtre de Rozier (RD233). Sur inscription au 03 21 87 90 90 ou observateurs@parc-opale.fr

23 SAMEDI 10 JUIN

Participez au suivi photographique des insectes pollinisateurs. SPIOLL est un programme participatif du Muséum d'histoire naturelle. Rendez-vous à 14h, sur le parking de la mairie de Wimille. Sur inscription au 03 21 87 90 90 ou observateurs@parc-opale.fr

24 VENDREDI 16 JUIN

Laissez-vous conter la faune et la flore des coteaux, avec l'association Partager ensemble les projets des seniors (PEPS) de Colombert. Rendez-vous à 18h devant la mairie. Sur inscription au 03 21 87 90 90 ou observateurs@parc-opale.fr

25 DU VENDREDI 16 AU DIMANCHE 18 JUIN

Journées nationales du patrimoine de pays et des moulins à Mentque-Nortbécourt. Retrouvez le programme complet et détaillé sur www.parc-opale.fr

19 SAMEDI 17 JUIN

À Questrecques, découverte en pratique d'une cloison intérieure en torchis allégé avec un artisan spécialiste du torchis ainsi que Christophe Vidor et Stéphane Leduc de Maisons Paysannes de France 62. Sur inscription à : torchis@parc-opale.fr

26 SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 JUIN

À l'occasion du festival APLdays, journée découverte de l'abeille et de ses secrets à Bainghen. Plus d'infos sur www.parc-opale.fr

1 Localisation des communes citées sur la carte en page 2.

PRÈS DE CHEZ VOUS, L'ESPACE INFO->ÉNERGIE VOUS CONSEILLE



Un projet de construction, de rénovation, de changement d'équipements thermiques ? Propriétaire occupant ou bailleur, locataire ou encore futur acquéreur, le conseiller de l'espace Info->Énergie du Parc vous informe sur les aides financières et vous renseigne pour mieux maîtriser les dépenses d'énergie. Il répondra à vos questions en matière de construction et d'éco-construction, de rénovation énergétique, de chauffage, de ventilation, d'énergies renouvelables, d'économies d'énergie sans oublier les aides financières. L'espace Info->Energie du Parc propose des permanences :

- 24 > à **Colembert**, le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h à 11h à la mairie (rue Principale).
- 27 > à **Desvres**, mardi après-midi de 14h à 17h à dans les locaux de la Communauté de communes (rue des Potiers).
- 6 > à **Samer**, mardi matin de 9h à 12h à la mairie (place du Maréchal-Foch).
- 28 > à **Ardres**, le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9h à 12h, dans les locaux de la Communauté de communes (rue Eugène Stubbs).
- 2 > à **Marquise**, le 2^e jeudi de chaque mois, de 14h à 17h à l'hôtel communautaire, Le Cardo.
- > à **Audruicq**, le 2^e jeudi de chaque mois, de 9h à 12h, au siège de la Communauté de communes (place du Général de Gaulle).

Sur rendez-vous, bénéficiez d'un entretien-conseil personnalisé, indépendant et gratuit : contactez le conseiller de l'espace Info->Énergie du Parc naturel régional au 03 21 87 86 31 ou par courriel : info.energie@parc-opale.fr

L'EIE, C'EST AUSSI UN RÉSEAU SUR LE TERRITOIRE DU PARC

Deux autres structures locales vous accueillent et vous informent gratuitement, concrètement en toute objectivité :
L'EIE de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, bassin Napoléon à Boulogne-sur-Mer (tél. 0800 004 908).
L'EIE du Pays de Saint-Omer à Enerly, à Fauquembergues (tél. 03 21 95 44 19)

POUR RECEVOIR CE JOURNAL CHEZ VOUS PAR VOIE POSTALE

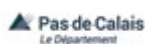
Si vous n'êtes pas encore abonné, abonnez-vous gratuitement sur www.parc-opale.fr ou envoyez vos coordonnées à la maison du Parc, BP 22 – 62142 Le West. N'hésitez pas, c'est gratuit et sans engagement. Cette offre est réservée aux habitants du territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Retrouvez la liste des communes sur notre site internet : www.parc-opale.fr

* SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU PARC :

Infolettre, inscription sur www.parc-opale.fr

f Parc Opale

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est une création du Conseil régional Hauts-de-France avec la coopération du Conseil départemental du Pas-de-Calais, et la participation de l'État, des organismes consulaires, des intercommunalités et des communes adhérentes.



N°46 - PRINTEMPS 2017

Le Journal des habitants du Parc est diffusé sur abonnement dans les 153 communes du Parc naturel régional.

Directeur de la publication : Philippe Leleu

Rédaction : Marie-Noëlle Cuevas,
François Mulet

Photos : Parc naturel régional, sauf mentions contraires

Réalisation : François Hétru

Imprimerie : Ledoux, Ardres

Tirage : 5000 exemplaires

N°ISSN : 1636-3760

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2017

BP 22 – 62142 Le West
Tél. 03 21 87 90 90
info@parc-opale.fr
www.parc-opale.fr
Facebook : ParcOpale



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opale

Une autre vie s'invente ici